

Saint-Sacrement, André Rimbourg, Antoine Favel et Paul Delassalle. — En retour une messe sera célébrée à perpétuité au mois de novembre pour la famille Saint-Michel.

Les témoins sont : Gabriel Greisollon, capitaine au régiment de l'Isle de France, et bourgeois de Lyon, Claude Deyme, prêtre vicaire de Chazay, Hugues Petit, bourgeois de Lyon et procureur fiscal de Chazay, Joseph Butturieux bourgeois de Lyon.

Chappuis, notaire royal.

Le testament de M. de Saint-Michel, qui relate encore cette fondation, a été fait et déposé, le 13 juin 1759, chez M^e Pachot, notaire, place des Carmes à Lyon (51).

L. PAGANI.

(*A suivre.*)



(51) Arch. de la Fabrique de Chazay, ch. 4.